

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 10 mars 2023, sous la présidence de M. Sébastien LECORNU, en présence de M. le Préfet de la Région Normandie, de M. Philippe SIMEON-DREVON, Contrôleur Général Économique et Financier et de M. Patrick D'ANGELO, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

- Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'EPF de Normandie en date du 3 juin 2021 acceptant la prise en charge de l'opération 924632 – Communauté de Communes Cœur de Nacre « Bernières sur Mer – Maison des Canadiens » pour le compte de la commune de Bernières sur Mer,
- Vu la délibération du Conseil d'administration dans sa consultation écrite du 7 juillet 2021 acceptant le changement de partenaire juridique au profit de la Communauté de Communes Cœur de Nacre,
- Vu la convention de Réserve Foncière passée avec la Communauté de Communes CŒUR DE NACRE du 03 aout 2021, fixant les conditions d'acquisition et de revente à la collectivité, de la parcelle cadastrée section AC n°20 d'une contenance de 350 m2, sise 32 avenue des Français sur l'opération 924 362 – « BERNIERES-SUR-SEINE – Maison des Canadiens »,
- Vu l'estimation des domaines en date du 23 mai 2022 réalisée par le Pôle d'Évaluation des Domaines,
- Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

D'augmenter l'enveloppe projet, sans modification du périmètre de prise en charge de l'opération 924632 - COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE « BERNIERES SUR MER - Maison des Canadiens » compte-tenu du nouvel avis des domaines rendu le 23 mai 2022 réévaluant le bien au regard de la superficie augmentée à 172 m2 et validée par le service du cadastre.

L'enveloppe projet est majorée de 161 700 € pour être fixée à **693 000 € (924632 - COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE « BERNIERES SUR MER - Maison des Canadiens »)**.

Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,

Sébastien LECORNU

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

Gilles GAL

Délibération approuvée
A Rouen, le
Le Préfet,

04 AVR. 2023